

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 8 SEPTEMBRE 2022

L'AN DEUX MIL VINGT DEUX LE 8 SEPTEMBRE A 18H30, LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL SE SONT REUNIS DANS LA SALLE DU CONSEIL

Présents : Gérard MICHAUT, Maire, Brigitte GUERET, Christophe HERNANDEZ, Aurélien LUSIGNY, Alain LE ROY, Marianne RABATÉ-NANNI, Michèle HERVÉ-BARRE, Catherine BOULOGNE, Jean-Philippe MICHAUT, Patricia SIMARD, Frédéric NOLET, Leslie CHEMIN

Absents excusés : Michel BOUCHER qui a donné pouvoir à Brigitte GUERET, Mélanie PROTAT qui a donné pouvoir à Aurélien LUSIGNY, Isabelle ROGIER qui a donné pouvoir Catherine BOULOGNE

Secrétaire de séance : Marianne RABATE-NANNI

LE PROCES-VERBAL DU 6 JUILLET 2022 A ETE SIGNE PAR TOUS LES MEMBRES PRESENTS

1) Mise en place du C.E.T (Compte Epargne Temp)

Projet de délibération soumis au CDG 89 pour validation

Monsieur le Maire propose d'instituer le compte épargne temps au sein de la commune de Michery et d'en fixer les modalités d'application de la façon suivante :

Le CET est alimenté selon les dispositions de l'article 3 du décret du 26 août 2004 par :

Le report de congés annuels, sans que le nombre de jours de congés annuels pris dans l'année puisse **être inférieur à vingt** (proratisés pour les agents à temps partiel et à temps non complet) ainsi que les jours de fractionnement,

Le CET peut être alimenté dans la limite d'un plafond global de 60 jours.

L'ouverture du CET peut se faire à tout moment, à la demande de l'agent.

L'agent peut utiliser tout ou partie de son CET dès qu'il le souhaite, sous réserve des nécessités du service.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité et accepte ce projet de Mise en place et charge le maire d'en informer le CDG 89 pour validation avant l'acceptation définitive du Conseil Municipal

2) Création d'un contrat PEC (Parcours Emplois Compétences)

Sujet non traité ce jour et reporté à une séance ultérieure

3) Convention avec la VNF au sujet du rejet de la STEP dans l'Yonne

Monsieur le Maire informe le CM de la nécessité de mettre en place une convention avec Voies Navigables de France pour l'occupation temporaire du domaine public fluvial pour le rejet d'eau de notre station d'épuration.

En effet, les communes sont redevables sur les m³ d'eau rejetés dans les cours d'eau, c'est pourquoi VNF nous propose cette convention consentie pour une durée de 10 ans. Elle prendra fin en 2032 et elle ne pourra pas faire l'objet d'un renouvellement par tacite reconduction.

Sans que la règle soit contestée, nous nous apercevons que les volumes de rejets retenus pour les calculs sont dix fois supérieurs aux quantités d'eau pompées au captage; Il y a certainement une erreur d'appréciation.

Le Conseil Municipal désapprouve à l'unanimité compte tenu du mode de calcul inapproprié retenu par la VNF pour le calcul de la taxe annuelle

4) Cession des coupes de bois

Monsieur le Maire informe le CM que les coupes de bois pour l'année 2022/2023 réalisées par les habitants de Michery seront faites en cessions, elles seront encadrées par l'ONF.

Les inscriptions sont ouvertes en mairie jusqu'au 16 octobre. Suite aux inscriptions, les candidats seront conviés à une réunion d'information où les parcelles seront tirées au sort, le règlement distribué et les consignes de sécurité précisées.

L'ONF percevra 12% de l'estimation globale.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

5) Remboursement des frais de déplacement à un agent communal

Monsieur le Maire informe le CM que suite aux différents RDV professionnels extérieurs ; il convient de procéder aux paiements des indemnités kilométriques de Me DELETTRE Sophie.

Indemnités kilométriques : 134 kms x 0.32€ = 42.88€

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

6) Remboursement des frais avances par Madame Patricia Simard

Monsieur le Maire informe le CM que Madame Patricia SIMARD a dû procéder à l'achat de différentes fournitures mais ne pouvant payer en mandat administratif, elle a dû avancer la somme de 28.55€ ;

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

7) Décisions modificatives sur Budget Principal commune et Budget Principal eau et Assainissement

Suite à de nombreuses interventions sur le réseau d'eau et le remplacement de deux pompes défectueuses, nous devons faire des ajustements budgétaires.

BP COMMUNE :

Cpt 022 ==> -10 000€

Cpt 657364 ==> + 10 000€

Cpt 022 ==> - 600€

Cpt 6355 ==> +600€

Cpt 020 ==> -10 000€

Cpt 21561 ==> - 30 000€

Cpt 21571 ==> + 40 000€

BP EAU ET ASSAINISSEMENT :

Cpt 023 ==> + 10 000€

Cpt 774 ==> + 10 000€

Cpt 2156 ==> +10 000€

Cpt 021 ==> + 10 000€

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

COMMUNICATIONS DU MAIRE

-Rentrée scolaire : elle s'est bien déroulée. L'école accueille 122 élèves. Ce nombre est en progression depuis plusieurs années. Si cette tendance se poursuit, nous aurons à réfléchir sur le long terme à la possibilité d'agrandissement des structures. Par ailleurs, durant l'été des travaux d'entretien (grilles, portail, jeux au sol) et de sécurité (création de 8 places de parking supplémentaires pour les parents, travaux d'aménagement du carrefour croisement rue Charles de Gaulle, et rue de l'Eglise ont été réalisés.

-Projet de poulailler de 39 600 poulets à Sergines : Point intermédiaire de la situation (par B. Guéret)

Une réunion s'est tenue en sous-préfecture le 6 septembre à l'initiative de M. Le sous-préfet et en présence de l'ARS (Agence Régionale de Santé), la DDCSPP (Direction Départementale Cohésion Sociale et Protection des populations), M. Le sous-préfet assisté de Mme Henry, la Chambre d'Agriculture, Mme Rangdet (Maire de Courlon), M. Pitou (Maire de Sergines) et Messieurs Bourdon représentant l'EARL Bourdon.

Nous avons poursuivi notre démarche sur la base d'éléments fondés (évolution du niveau du puits, taux de nitrates en deça des autres communes environnantes grâce aux efforts faits par les agriculteurs de la commune, projections du nombre d'habitants dans le cadre du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Inter-communal) supporté par la CCYN) en défendant notre position concernant les risques de pollution et de pénuries d'eau à moyen et long terme pour les habitants de Michery.

Il nous a semblé que la DDCSPP et que la Chambre d'Agriculture ne soient pas réceptifs à notre analyse de la situation, préférant mettre en avant une réponse à une demande croissante de la consommation de poulets issus de ces élevages plutôt que la protection de la ressource en eau.

Le 15 septembre se tiendra la réunion du CoDERST (Conseil Départemental de l'Environnement et des risques sanitaires et Technologiques) au cours de laquelle, différentes instances auront à se prononcer sur la validité du projet. Nous déplorons de ne pouvoir être entendus à cette commission d'une part et que l'AESN (Agence de l'Eau Seine Normandie) n'ait pas voix au chapitre dans cette instance.

A la suite, M. Le Préfet devra se prononcer pour ou contre ce projet, sur la base des éléments fournis par le CoDERST et par l'intermédiaire du dossier que nous lui avons envoyé. Serons-nous entendus ?

-Voirie communale :

- Arasement des bas cotés prévu à l'extrémité de la rue Chauchu prévu la semaine prochaine.
- Intervention à venir des services départementaux de la voirie rue des AFN pour des réparations suite aux dégâts causés lors des travaux du pont de Pont/Yonne.

-Arrivée de Jason GARNIER, nouvel agent technique, suite au départ de Rénaud BOURDON.

-Gestion de l'énergie : suite aux annonces gouvernementales, des décisions seront peut-être à envisager concernant l'usage de l'électricité dans les bâtiments communaux, en particulier la salle des fêtes.

-Remplacement du camion du Service Technique : des devis sont en cours d'examen.

-Borne de téléconsultation médicale : une borne vient d'être installée à Serbonnes. La question de l'équipement de communes sera à l'ordre du jour d'un prochain conseil communautaire de la CCYN.

-Affouages : les personnes intéressées peuvent se présenter en Mairie pour s'inscrire.

-Pompes de relevage : 2 pompes hors service sur 6. Nous vérifions si un défaut d'entretien peut être à l'origine du problème. Coût estimé de remplacement : 2800 euros.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Mr Michaut Jean-Philippe demande où en sont les travaux du PLUI : des réunions de travail thématiques ont lieu. Les communes sont sollicitées pour faire remonter leurs besoins et leurs particularités.

Moustiques tigres : Une équipe spécialisée sur leur recherche est venue sur Michery. Aucun n'a été trouvé.

Mme Nanni nous informe que dans le cadre de MUSICAUNA : concert gratuit de «**Jack F**» (blues) le 8 octobre à la salle des fêtes en lien avec la Bibliothèque Départementale de l'Yonne. De mi septembre à mi novembre, de nombreux CD d'artistes locaux seront en prêt à la bibliothèque de Michery.

Mr Hernandez

Présence d'un camion pizza tenu par une habitante de Michery, sur la place les mardis et vendredis.

Mme Guéret

- Une conseillère de la Caisse d'Épargne a été reçue en mairie pour faire un point sur les emprunts en cours et examiner les possibilités permettant d'assainir un peu plus la situation. Des propositions sont attendues sous peu afin de regrouper les prêts ou réduire le temps de remboursement.
- Comptabilité de la Mairie : 2 personnes ont été formées au nouveau mode de comptabilité
- Compteurs d'eau : la relève des compteurs est en cours de programmation. Un objectif pour cette année : contrôler de visu les compteurs en auto relève depuis 2020.

MR Leroy

Monument aux morts : son centième anniversaire sera célébré en novembre 2023. La préparation de la cérémonie s'engage dès maintenant, avec notre porte drapeau en titre, Mr Mikaël LEGER.

Mme Simard

- Salle de fêtes : un nettoyage complet de la totalité des locaux et matériels est programmé sur 2 jours.
- Journées du patrimoine les 17 et 18 septembre : Exposition de statuettes en bronze, mouvement musical à l'église, lecture théâtralisée de l'histoire de Michery, exposition photos et projections de film à l'église. Se reporter au programme affiché et mis sur le site internet de la mairie, la page facebook et l'application Intramuros.
- La CCYN met en place des permanences d'accueil pour les adolescents, une fois par mois en soirée, leur permettant de rencontrer des animateurs afin de mettre en place des projets. Michery assurera l'accueil un mardi par mois de 17h30 à 19h30 dans la salle des Associations.

Mme Boulogne s'interroge sur la satisfaction de la municipalité en direction du café restaurant. Les éléments de réponse suivants lui sont apportés :

- Les loyers sont réglés correctement, c'est un point positif pour les finances de la commune.
- Le fonctionnement du café restaurant relève de la responsabilité de ses gérants, pas de la mairie. Bien sûr des améliorations sont à apporter. Chacun d'entre nous est invité à en parler directement aux gérants, dans un esprit constructif et positif, en s'appuyant sur des éléments concrets et réels.

Festivités à venir :

17/18 septembre : Journées du Patrimoine

25 septembre : belote des aînés

2 octobre : Concert organisé par l'Association Culturelle

15/16 octobre : Salon des Arts de l'Association Culturelle

22 octobre : Repas de Michery Echo Nature

QUESTIONS DU PUBLIC

Les représentants de la Sixtoise expriment leur découragement face aux immondices déversés régulièrement autour de l'étang. Ils souhaiteraient que l'accès soit clôturé.

La mairie remercie l'équipe de la Sixtoise pour le travail réalisé. Elle s'engage à programmer une réunion de travail pour :

- Prendre des mesures pour régler la question des déchets
- Examiner la question des peupliers qui tombent le long de l'Oreuse
- Préciser les modalités de prise en charge des factures d'électricité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est close à 21h05

G. MICHAUT

B. GUERET

M. RABATE NANNI

C. HERNANDEZ

P. SIMARD

J-P. MICHAUT

A. LUSIGNY

A. LE ROY

C. BOULOGNE

M. HERVE BARRE

L. CHEMIN

F. NOLET

M. BOUCHER qui a donné pouvoir à B. GUERET

M. PROTAT qui a donné pouvoir à A. LUSIGNY

I. ROGIER qui a donné pouvoir à C. BOULOGNE